



Orne

Le Réveil Normand du 3 avril 2024

341 mots

Le camp des méchants

Gabriel Attal l'a dit, « **l'école est la mère des batailles** ». Le Premier ministre a visiblement été entendu par les élus de la Cdc du Pays de L'Aigle, jeudi dernier.

Au terme d'un vote à bulletins secrets, ils ont choisi de maintenir les écoles de St-Martin et Ecorcei, déclenchant ainsi l'exaltation de parents et habitants venus en témoins d'une victoire.

Quelques minutes avant, et surtout depuis plusieurs semaines, les défenseurs de la conservation coûte que coûte des deux écoles avaient fait le boulot. Ils avaient martelé que le bon choix, c'était le leur.

Sous cette pression, 31 des 51 élus ont validé l'exact contraire de l'avis de la Conférence des maires réunie le 7 mars dernier. Ces mêmes élus s'étaient prononcés pour la fermeture des écoles de St-Martin et Ecorcei... Allez comprendre.

Ce vote, certes majoritaire, dit aussi que 19 élus (il y a eu un bulletin nul) estiment qu'il faut agir maintenant pour revoir la répartition des écoles sur le territoire. Ces dernières semaines, à part le président de la Cdc, on ne les a pas beaucoup entendus exprimer cette vision du futur, peut-être parce que ce n'est pas correct de vouloir fermer des écoles. C'est être dans le camp des misérables fossoyeurs de l'école rurale.

Au regard de la situation financière de la Cdc, ils pensent que chaque report de fermeture de site retarde d'autant la rénovation des autres. Une logique comptable, mais comment leur en vouloir puisque c'est exactement celle-ci qui a prévalu pour fermer la Ribambelle ? Serions-nous dans un cas flagrant de « **deux poids, deux mesures** » que pourtant personne ne veut subir ?

Chacun est libre de le croire, mais aussi de se demander si l'administration fiscale peut faire supporter la hausse des impôts induite par le maintien des écoles aux seuls contribuables favorables à cette décision ?

« **Impossible. Irréalisable. Ridicule** », entendons-nous déjà.

Impossible. Irréalisable. Ridicule. Trois mots venant à l'esprit si on vous dit qu'un élu vote le maintien de St-Martin et Ecorcei, et la fermeture de la Ribambelle.

Thierry Roussin